

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2025-43(GCPH)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-cinq et le 2 octobre, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de monsieur Jean-Claude CASTEL.

Date de convocation : 19 septembre 2025

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 4

Absents : 1

Votants : 4

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Étaient présents : Madame Patricia PAUL, 1^{er} vice-présidente ; monsieur Claude BONDIL, 2^e vice-président ; monsieur Maurice JAYET, 3^e vice-président.

Objet : Référentiels internes d'organisation de formation et d'évaluation (RIOFE)

Le président expose :

Par délibération du 10 mars 2020, le conseil d'administration a adopté le règlement de la formation du SDIS des Alpes de Haute-Provence, suivi par l'adoption de nombreux RIOFE.

Le règlement intérieur du CST prévoit dans ses compétences l'avis sur les plans de formation. Les RIOFE étant l'une des composantes des plans de formation.

Le comité social territorial a rendu un avis lors de sa séance du 26 septembre 2025 sur les RIOFE suivants :

- RIOFE risques chimiques de niveau 1 – RCHI. Il s'agit de la mise à jour du RIOFE qui a été délibéré le 16 mars 2023 ;
- RIOFE risques chimiques de niveau 2 ;
- RIOFE visite médicale d'aptitude ;
- RIOFE visite intermédiaire ;
- RIOFE véhicule commando.

Il est demandé aux membres du bureau de bien vouloir en délibérer et d'approuver ce rapport ainsi que les RIOFE correspondants.

Après en avoir délibéré les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, le jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration



Jean-Claude CASTEL

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251002-B2025-43-GCPH-DE
Date de télétransmission : 16/10/2025
Date de réception préfecture : 16/10/2025